



Mesures à prendre lors d'inondations

Présentation pour les citoyens de
la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mars 2025



Sainte-Anne
de-Bellevue

Table des matières

- Présentation des responsables des missions
- Mise en contexte
- Plan d'action selon les niveaux d'activation du plan d'urgence
 - Normal (veille)
 - Alerte
 - Intervention 1 et 2
 - Rétablissement

Missions

- **Organisation générale des missions :**
Martin Bonhomme, Directeur général
- **Mission d'aide aux personnes sinistrées :**
Gabriel Vézina, Coordonnateur des Loisirs
- **Mission Communication :**
Rita Latif, Cheffe des communications et marketing
- **Mission soutien administratif et logistique :**
Burak Tuncay, Trésorier et Directeur des services administratifs
- **Mission Travaux Publics:**
Marcel Paquet, Coordonnateur des Travaux Publics

Comparatif : Printemps 2017 à 2020

	Mois	Neige	Pluie
2017	Total	60 cm	354 mm
2020	Total	12 cm	222 mm
2018	Total	46 cm	167 mm
2019	Total	34 cm	235 mm
2022	Mars	23 cm	72 cm
	Avril	20 cm	114 cm
	Mai	0 cm	58 cm
	Total	43 cm	245 cm
2023	Mars	27 cm	27 cm
	Avril	0 cm	62 cm
	Mai	0 cm	44 cm
	Total	27 cm	133 cm
2024	Mars	17 cm	43 cm
	Avril	26 cm	112 cm
	Mai	0 cm	72 cm
	Total	43 cm	226 cm

Neige tombée		
par saison		
2016-2017	242 cm	
2017-2018	252 cm	
2018-2019	211 cm	
2019-2020	205 cm	
2022-2023	180.2 cm	
2023-2024	173.2 cm	
2024-2025	190.7 cm	en date du 18 mars 25

Zones rouges

Territoire inondé en 2017 & 2019 identifié par la Ville

Territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

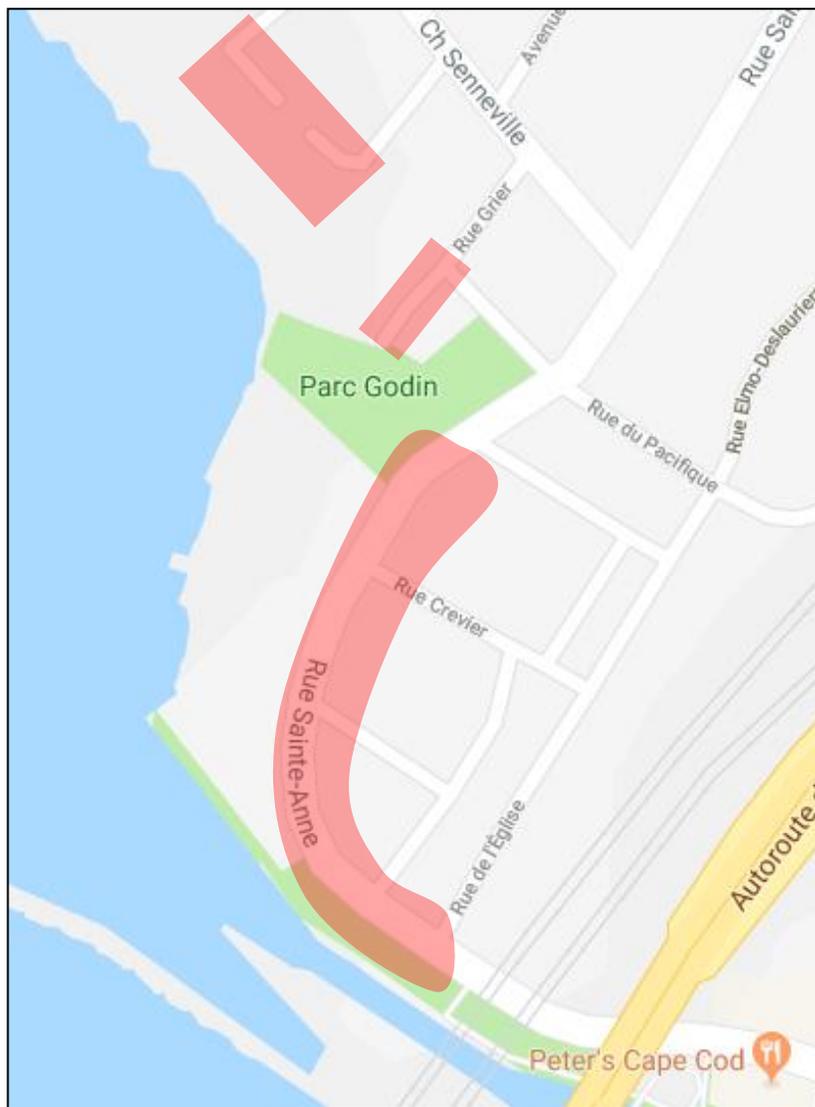
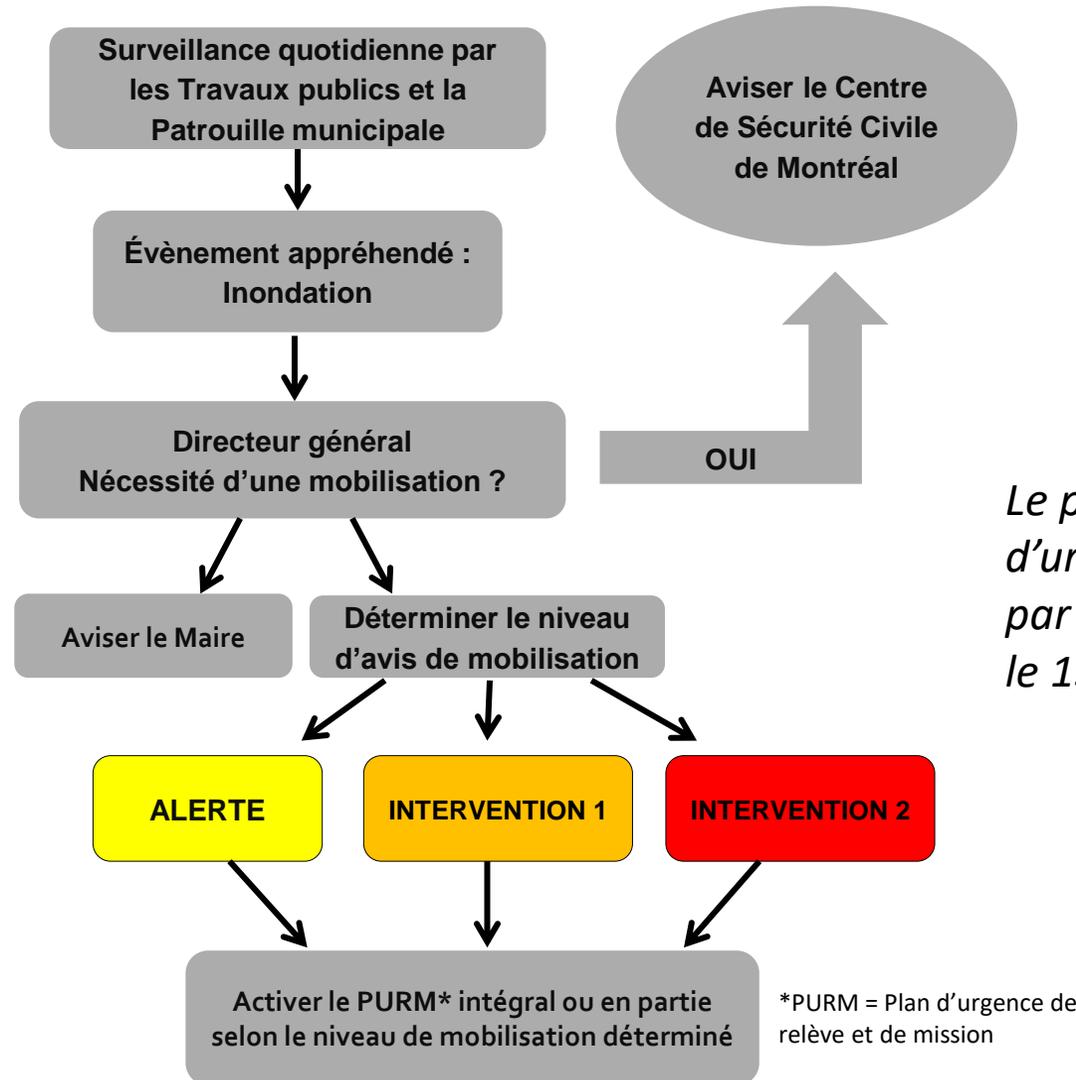


Schéma de mobilisation

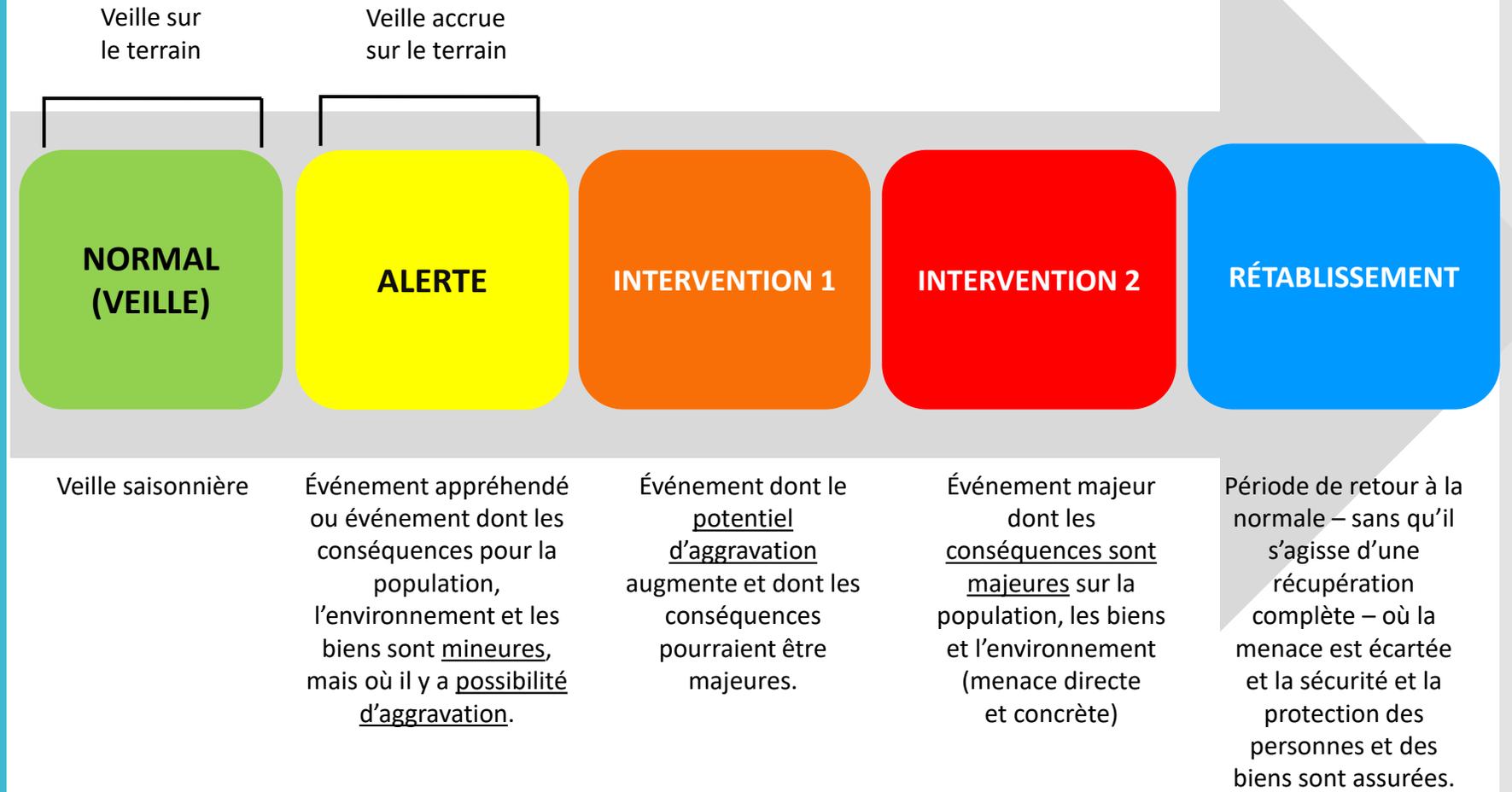
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

INONDATIONS

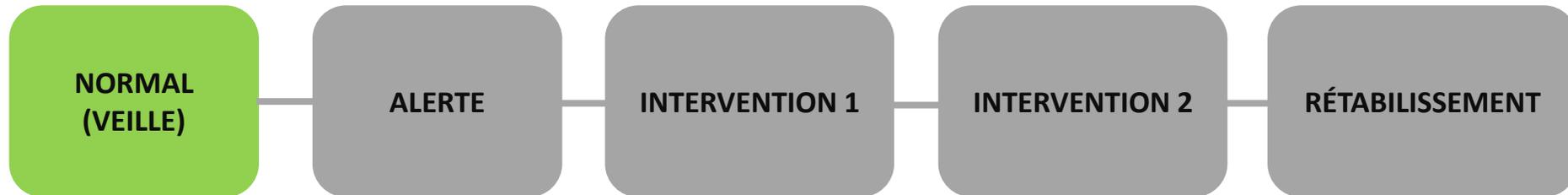


Le plan des mesures d'urgence a été adopté par le Conseil municipal le 13 février 2017

Niveaux d'activation du plan d'urgence



Mode NORMAL



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABLISSEMENT

Mode NORMAL (VEILLE)

■ Diffusion de l'information en français et en anglais :

- **SITE WEB SADB.QC.CA** : Mises à jour régulièrement, vers le **7 avril 2025**.
- **MÉDIAS SOCIAUX** : Publications régulièrement, vers le **7 avril 2025** sur Facebook et Instagram.

■ Actions:

- Vérifications de règles limnométriques au Parc Godin et Parc Kelso :
 - Vérifications quotidiennes (2 fois/ jour) des niveaux d'eau par la patrouille municipale.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Protégez votre résidence

Bien se préparer :
votre responsabilité

Pour prévenir les refoulements d'égouts sanitaires, installez un **clapet anti-retour** (ou anti-refoulement) à vos drains de plancher ou de garage. Ce dispositif empêche les eaux usées provenant des égouts municipaux surchargés de refouler dans le sous-sol ou le garage.

- Renseignez-vous auprès d'un plombier certifié pour l'installation de ce dispositif et pour la vérification de son bon fonctionnement.
- Veuillez noter que le clapet anti-retour est obligatoire en vertu de l'article 19 du [Règlement numéro 784](#) sur l'administration du service d'égout et d'aqueduc et sur l'utilisation de l'eau potable.

Il est de votre responsabilité de prévoir un endroit où vous pourriez vous réfugier.

Diffusion de l'information à la population



Consultez le site web :

- sadb.qc.ca/fr/inondations
- sadb.qc.ca/en/floods

Suivez-nous sur Facebook :

[@VilledeSADB](https://www.facebook.com/VilledeSADB)

Suivez-nous sur Instagram :

[@sainteannedebellevue](https://www.instagram.com/sainteannedebellevue)

Abonnez-vous à l'infolettre :

- [En français](#)
- [En anglais](#)

[Inscrivez-vous](#) au système d'appels d'urgence automatisés

Aide-mémoire

MESURES D'URGENCE INONDATIONS | AIDE-MÉMOIRE

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

Urgence inondations (activé en mode ALERTE) : 514 457-6666
Police et Incendie : 9-1-1
Info-Santé : 8-1-1
Hydro-Québec : 1 800 790-2424 (Info-Panne) ou composez le 9-1-1
Énergir : 1 800 361-8003 (odeurs et fuites de gaz) ou composez le 9-1-1

TROUSSE D'URGENCE 72 H

Assurez-vous que votre trousse d'urgence 72 h soit complète et à portée de main!
(Plus d'information au sadb.qc.ca)

DIFFUSION DE L'INFORMATION À LA POPULATION

+ Site web : sadb.qc.ca + Facebook  et Twitter  (@VilledeSADB)
+ Infolettres (inscription requise au sadb.qc.ca) + CodeRED (inscription requise au sadb.qc.ca)

NIVEAUX D'ACTIVATION DU PLAN D'URGENCE

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION
1

INTERVENTION
2

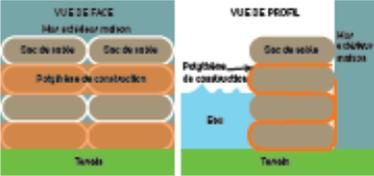
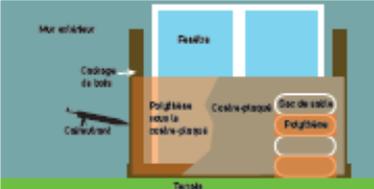
RÉTABLISSEMENT

CODE RED

LES RÉSIDENTS N'AYANT PAS ACCÈS À INTERNET à la maison peuvent recevoir les messages d'urgence sur un téléphone conventionnel ou cellulaire via notre plateforme **CodeRed**. L'inscription est requise. Vous pouvez communiquer avec le Service des Communications au 514 457-6885 pour une inscription par téléphone.

Protégez votre résidence... et non votre terrain

- Installez un clapet anti-refoulement à vos drains de plancher ou de garage pour prévenir les refoulements d'égouts sanitaires.
- Caffeutez et bariquez vos fenêtres de sous-sol.
- Montez une digue de sable accotée directement sur le mur extérieur pour plus de solidité.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible.
- Louez des pompes supplémentaires au besoin.
- Déménagez vos meubles à l'étage si possible.



Si l'eau commence à recouvrir le plancher, **NE PRENEZ AUCUN RISQUE, COMPOSEZ LE 9-1-1** et Hydro-Québec ou le Service Incendie Montréal prendra les mesures nécessaires.

Si vous devez évacuer

Informez les autorités municipales en appelant au 514 457-6666.

Pourquoi?

- Pour vous rejoindre en cas d'urgence ou de dommages supplémentaires à votre domicile
- Pour connaître les secteurs évacués et pour assurer une surveillance accrue
- Pour vous informer de la procédure de réintégration de votre domicile le temps venu

Lors de votre appel nous vous poserons les questions suivantes :

- Coordonnées (nom, adresse et # de téléphone où l'on peut vous rejoindre) ?
- Combien de personnes sont évacuées et combien restent au domicile ?
- Médicaments spéciaux, mobilité réduite, animaux de compagnie ?

En raison de la pandémie de COVID-19, et conformément aux directives du Ministère de la Sécurité Publique du Québec, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne pourra pas ouvrir de centre d'hébergement ou offrir de l'aide à la relocalisation.

Période de rétablissement

En cas d'évacuation

- Avisez le 514 457-6666 et attendez la visite et l'autorisation du Service Incendie Montréal (SIM) pour réintégrer votre domicile. Suivez à la lettre toutes leurs recommandations.

Nettoyage

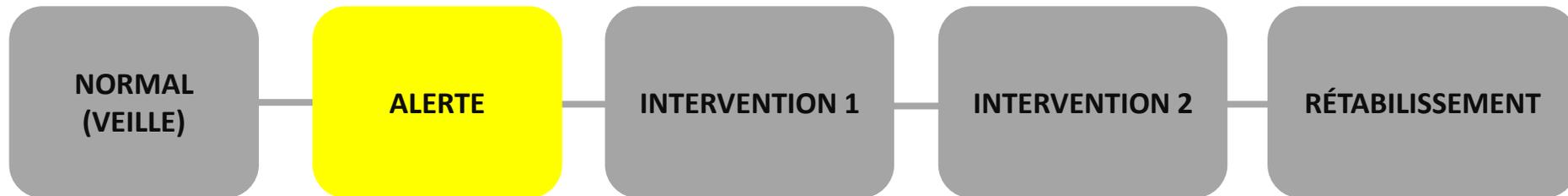
- Électricité : Consultez un électricien avant de rebrancher l'électricité et consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Corvée bénévole de nettoyage : **Due à la COVID-19, la Ville n'est pas en mesure de trouver des bénévoles et les employés municipaux seront uniquement assignés aux infrastructures municipales.**
- Le moment venu, la Ville mettra à la disposition des citoyens des conteneurs et des collectes d'ordures supplémentaires.

Note: En raison de la pandémie, la Ville ne pourra fournir des trousseaux de nettoyage (masques et gants de caoutchouc).

Consultez et téléchargez la dernière version de l'aide-mémoire :

- [En français](#)
- [En anglais](#)

Mode ALERTE



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABLISSEMENT

Mode ALERTE

- **Diffusion de l'information en français et en anglais :**
 - **SUR LE SITE WEB :** SADB.QC.CA
 - **CodeRED :** 1 appel par jour (+ au besoin) aux résidents des zones concernées.
 - **INFOLETTRES MUNICIPALES :** Envoi d'une infolettre par jour, à moins d'avis contraire.
 - **MÉDIAS SOCIAUX :** Facebook et Instagram (@VilledesADB et @sainteannedebellevue)
 - **LIGNE « URGENCE INONDATIONS » ACTIVÉE :** **514 457-6666**
- **Actions:**
 - Vérifications quotidiennes des niveaux d'eau quatre fois par jour par la patrouille municipale.
 - Ressource de la patrouille municipale en fonction 24h/24 et 7 jours/7 lorsque nous atteignons le seuil d'inondation mineur.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Bien se
préparer :
votre responsabilité

- **Protégez votre résidence**
 - Assurez-vous d'avoir tous les matériaux pour calfeutrez vos fenêtres;
 - Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible;
 - Réservez des pompes supplémentaires, au besoin.

- **Préparez une trousse d'urgence 72 h**
 - Eau potable;
 - Nourriture non périssable;
 - Trousse de premiers soins;
 - Briquet ou allumettes et chandelles;
 - Etc.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

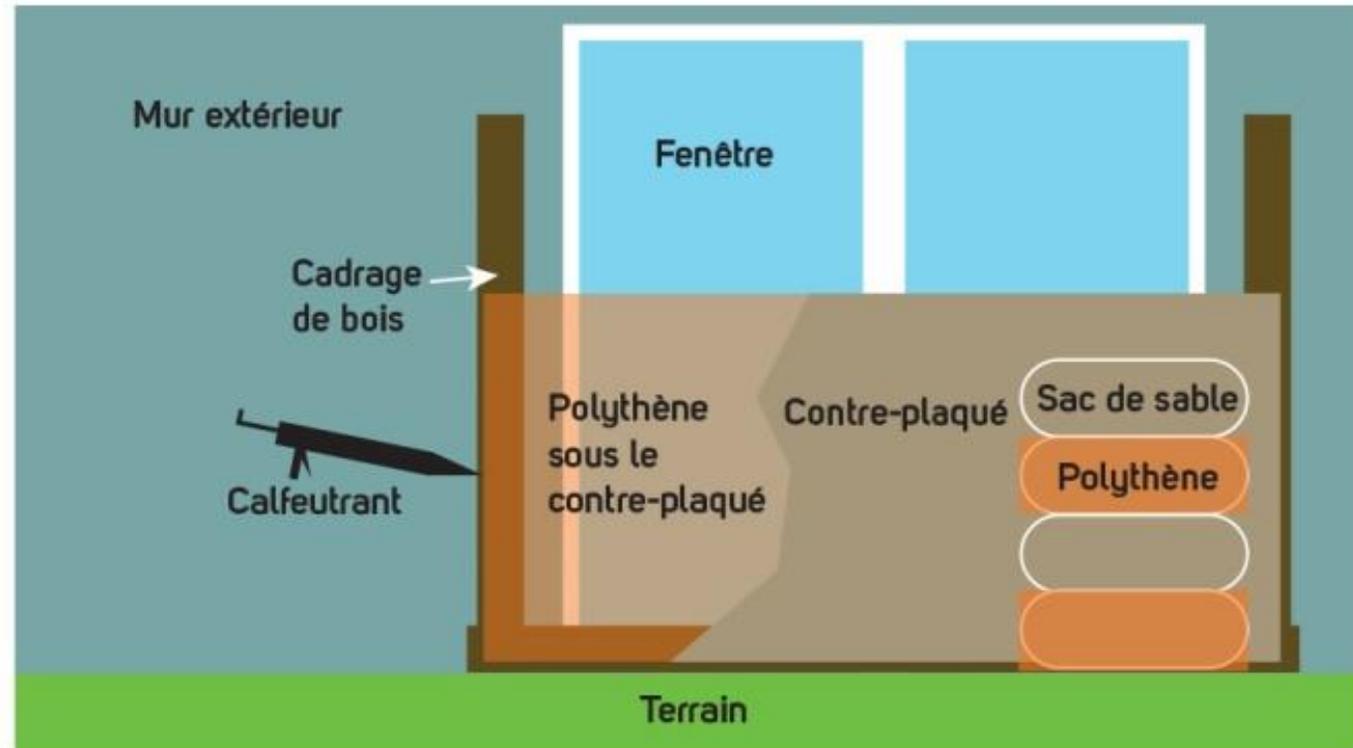
INTERVENTION 2

RÉTABLISSEMENT

Protégez votre
résidence

Bien se préparer :
votre responsabilité

Calfeutrez et barricadez vos fenêtres de sous-sol



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

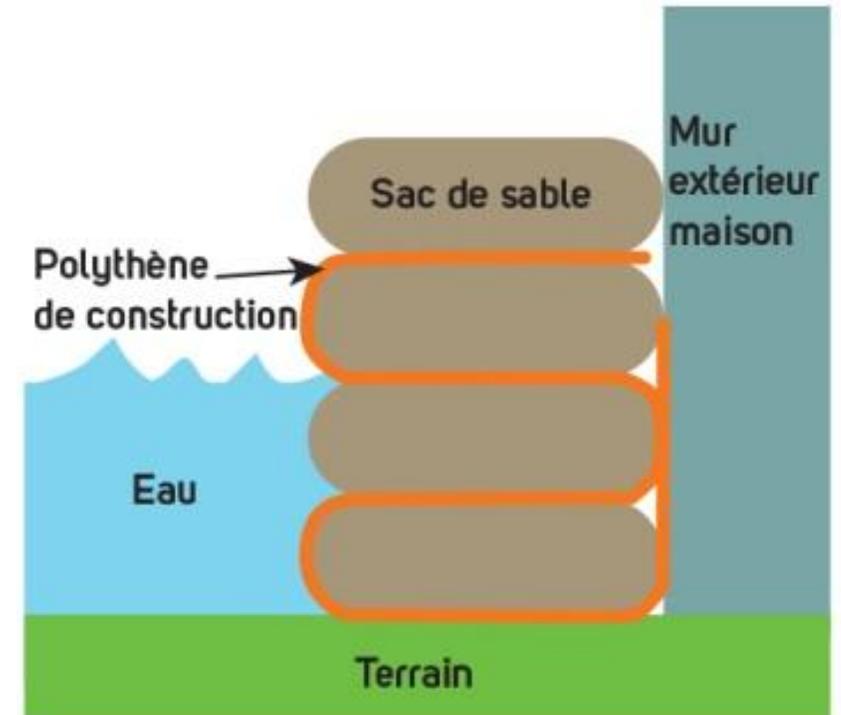
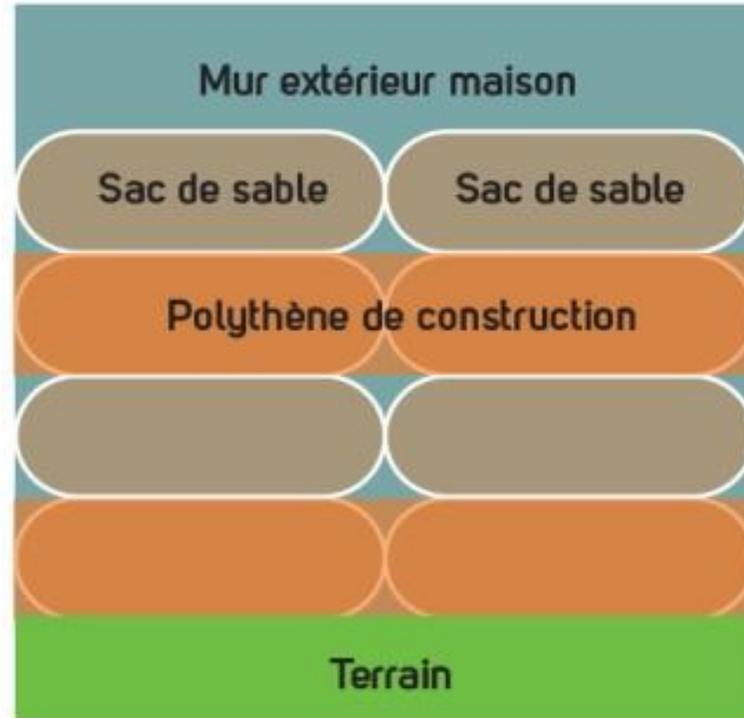
RÉTABILISSEMENT

Protégez votre
résidence

Bien se préparer :
votre responsabilité

Érigez une digue à l'aide de sacs de sable

- Les propriétaires sont tenus de se procurer le **matériel** et la **main d'œuvre** nécessaires pour protéger leur propriété ou commerce.



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Protégez votre résidence

Bien se préparer :
votre responsabilité

- Déménagez vos meubles à l'étage, si possible;
- Préparez des pompes supplémentaires au besoin;
- Enlevez les biens qui se déplacent facilement sur votre terrain;
- Fixez tout objet encombrant qui pourrait être emporté par l'eau et représenter un danger pour autrui.

Les résidences et commerces situés dans la « zone rouge » pourront **recevoir jusqu'à un maximum de 4 palettes de sable gratuitement**. Les propriétaires concernés doivent en faire la demande en appelant au **514 457-6666 entre 8 h et 16 h 30, dès que la Ville est en mode ALERTE**.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mesures de
sécurité

En cas d'inondation



Si l'eau commence à recouvrir le plancher :

NE PRENEZ AUCUN RISQUE D'ÉLECTROCUTION!

COMPOSEZ LE 9-1-1

Service Incendie Montréal (SIM) prendra les mesures nécessaires.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Bénévoles

Vous êtes responsables de sécuriser votre propriété.

La Ville n'est pas en mesure de vous trouver des bénévoles et les employés municipaux seront uniquement assignés à la protection et à la sécurisation des infrastructures publiques municipales.

Mode

INTERVENTION 1 et 2



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Mode INTERVENTION 1 et 2

- **Diffusion de l'information en français et en anglais :**
 - **SUR LE SITE WEB :** SADB.QC.CA
 - **CodeRED :** 1 appel par jour (+ au besoin) aux résidents des zones concernées
 - **INFOLETTRES MUNICIPALES**
 - **DISTRIBUTION D'INFOLETTRES EN FORMAT PAPIER** dans les zones concernées
 - **MÉDIAS SOCIAUX :** Facebook et Instagram (@VilledeSADB et @sainteannedebellevue)
 - **LIGNE « URGENCE INONDATIONS » :** **514 457-6666**

- **Actions :**
 - Assurer une présence des équipes des Travaux publics dans les zones concernées;
 - Patrouille Municipale – périmètre de sécurité (plan de circulation);
 - Patrouille Municipale - Évacuation et surveillance accrue des zones évacuées (Intervention 2).

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

En cas d'évacuation

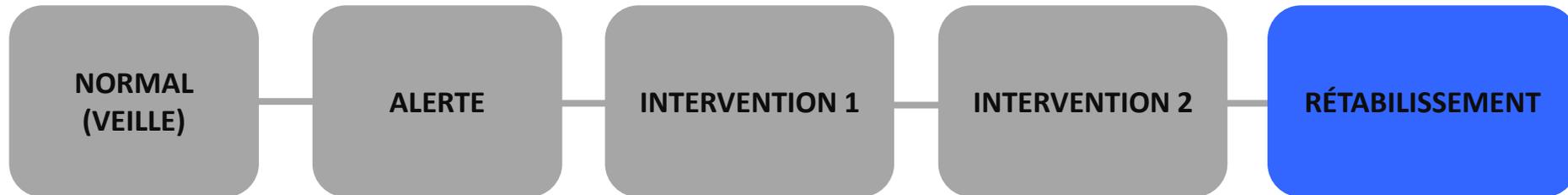
Si vous devez évacuer, informez les autorités municipales :

- En appelant au **514 457-6666**
- **POURQUOI ?**
 - Pour être en mesure de vous rejoindre en cas d'urgence ou de dommages supplémentaires à votre domicile;
 - Pour connaître les secteurs évacués et pour assurer une surveillance accrue;
 - Pour vous informer de la procédure de réintégration de votre domicile le temps venu.

Lors de votre appel nous aurons besoin de ces informations :

- Nom, prénom et numéro de téléphone.
- Combien de personnes sont évacuées et combien restent au domicile ?
- Prenez-vous des médicaments ? La pharmacie vous contactera (Uniprix).
- Êtes-vous à mobilité réduite ?
- Avez-vous des animaux de compagnie ?

Mode RÉTABLISSEMENT



NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABLISSEMENT

Mode RÉTABLISSEMENT

- **Diffusion de l'information en français et en anglais :**
 - SUR LE SITE WEB : SADB.QC.CA
 - CodeRED : 1 appel par jour (+ au besoin) aux résidents
 - INFOLETTRES MUNICIPALES
 - DISTRIBUTION D'INFOLETTRES EN FORMAT PAPIER dans les zones rouges
 - MÉDIAS SOCIAUX : Facebook et Instagram (@VilledeSADB et @sainteannedebellevue)
 - LIGNE « URGENGE INONDATIONS » : **514 457-6666**

- **Actions :**
 - Vérification par le SIM pour la réintégration de votre domicile;
 - Travaux Publics - Mobiliser des équipes dans les zones sinistrées;
 - Travaux Publics - Évaluer les dommages des infrastructures, s'il y a lieu;
 - Patrouille Municipale – Périmètre de sécurité (plan de circulation);
 - Mise en œuvre du plan de rétablissement;
 - Évaluation des dommages et avis techniques.

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Réintégrer votre domicile

Mise en œuvre du Plan de Rétablissement

Lorsque vous souhaitez réintégrer votre domicile :

1. **Avisez le 514 457-6666 de votre intention de réintégrer votre domicile;**
 - Le Service Incendie Montréal (SIM) communiquera avec vous par la suite.
2. **Attendez la visite et l'autorisation du SIM pour réintégrer votre domicile et suivez à la lettre toutes leurs recommandations;**
3. **Consultez un électricien avant de rebrancher l'électricité et consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage;**
4. **Prenez des photos pour documenter les dommages causés à votre résidence.**

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION 1

INTERVENTION 2

RÉTABILISSEMENT

Nettoyage

- **Conteneurs** : Le moment venu, la Ville mettra à la disposition des citoyens des conteneurs pour les diverses matières résiduelles.
- **Collecte d'ordures supplémentaire** : Le moment venu, il y aura une collecte d'ordures supplémentaire pour les résidents sinistrés.

Pour nous joindre



LIGNE
URGENCE-INONDATIONS
Activée en mode Alerte

514 457-6666